

## Réunion des référents de quartiers Lafayette, Varan, Montauroux Le 21 mai 2025

Présents	Almela Brigitte, Mezoule Laurianne, Planchet
	Aurélie, Salla Bertrand, Petra Sabrina et Davy,
	Salen Romain et Bergé Nelly.
	Clapeyron Patrice, D'Auria Virginie, (Conseillers
	municipaux), Colin Bernard (adjoint).

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner / Acteur / <u>Délai</u>
Rôle des référents de quartiers.	Faire remonter en mairie les remarques, suggestions, demandes de travaux ou des modifications à effectuer dans leur quartier. Faire connaissance et garder un lien social avec ces voisins. Être à l'écoute d'autrui et répartir l'info. Lors des réunions seront débattus les sujets suivants : accessibilité, sécurité, stationnement, propreté, lutte contre l'incivilité, éclairagemais aussi faire connaissance entre référents. Ces réunions sont ouvertes à tous et peu importe le quartier.	-Le compte rendu durant la réunion est pris en charge par les élus. Les référents pourront eux-mêmes les distribuer dans leur quartier. Ceux-ci seront aussi disponibles sur le site de la mairie.  -Éventuellement possibilité d'en déposer dans les boites aux lettres des référents pour la distribution.  -Le compte rendu vous sera envoyé de l'adresse mail : elus.sfa@orange.fr.
Compostage Et Poubelles.	Suite à la réorganisation du Sictom, il n'y aura plus de containers poubelles sur Lafayette, elles seront situées un peu plus haut au niveau du parking de la salle du Cloutier. D'autres colonnes seront installées à Varan et seront doublées. Un container est égal à 5 bacs verts. La commune essaie au mieux de réfléchir au bon emplacement. Possibilité de semi-enterré : Quartier du Piémontois et après étude de faisabilité route d'Auvergne.	-Réfléchir aux bons emplacements.
Circulation, Travaux et entretien.	- Remarque sur le fauchage au niveau des habitations isolées à Lafayette. De même pour le	- Ce sont les services techniques qui ont en charge le fauchage et actuellement entre l'ancienne RN88 et

	déneigement . Aujourd'hui, on limite les fauchages avec priorité à la sécurité	le centre bourg, ils ont fort à faire.
	-La vitesse est dangereuse sur le chemin du Garay, beaucoup de véhicules descendent ou montent rapidement. Les routes et les accès ne sont pas adaptés à la circulation. Il est suggéré de pouvoir installer des dos d'âne inversés pour faire ralentir mais cela ne peut se faire aussi facilement. La commune à déjà installé un ralentisseur au niveau de Varan . La vitesse est vraiment un problème. La zone 30 pourra peut-être contribuer à un plus grand respect . Cela devient dangereux pour les enfants. Sur ce chemin, il n'y a pas de lampadaires et donc pas de lumière, le chemin est dans le noir total. Aucun trottoir n'a été créé. Les habitants disent qu'ils se sentent « oubliés ». La configuration des lieux ne se prête malheureusement pas à des modifications au vu du dénivelé important.	-A voir de mettre un radar pédagogique pour faire ralentir les véhicules car il peut être très dissuasifLa circulation et la vitesse sont un souci récurrent dans notre village et nous ne pouvons pas tout contrôler.
	-La descente de Montessus est aussi un problème au niveau de la vitesse et un manque de visibilité.  -Il est demandé s'il est possible de mettre un panier de basket pour les jeunes sur l'espace sportif proche du gymnase.	A voir la possibilité de l'emplacement.
Eclairage.	-Dans le secteur du chemin du Garay, il n'y a pas de lampadaires et il n'y en aura pas car la voirie ne s'y prête pas. Certains habitants demandent si on ne peut pas mettre du solaire.  -Pendant la période de noël, le village est illuminé de ses guirlandes électriques alors que dans certains quartiers, il n'y a pas de décorations de Noël.	-Impossible de mettre des lampadaires car la voirie ne s'y prête pas.  Nous aurons une réflexion au sujet des illuminations.
Transports.	-Il y a 20 ans, un arrêt de bus était opérationnel sur le secteur Varan/Lafayette, aujourd'hui plus rien. Pourquoi ?? Ce secteur compte environ une trentaine d'enfants et il n'y a pas de ramassage scolaire. (Demande de tous les parents). Il est précisé que le transport scolaire dépend de la Région. Il est demandé s'il possible que la mairie puisse mettre en place un mini bus avec un chauffeur pour récupérer les enfants et les amener au bus. La commune ne peut pas s'impliquer dans un projet comme celui-ci. Il faudrait éventuellement faire une demande auprès de la région mais sans doute aucun retour positif ne sera donné. Les parents sont prêts à se mobiliser s'il le faut.	-Le transport scolaire dépend de la région et non de la commune et obéit à des règles bien précises (nombre d'enfants et kilométrage)
	-Les arrêts de bus de la bibliothèque et d'Auroure sont très dangereux mais pas d'arrêt de substitution ou d'aménagement possible .	

Incivilité,	-La vitesse est récurrente dans tout notre village et nous ne pouvons pas tout résoudre.	
Sécurité.	-Il est demandé de mettre des barrières le long de l'école pour la sécurité des enfants lors des entrées et sorties. Le plan Vigipirate complique les choses car il faut laisser le passage pour les interventions.	
Projets.	Notre commune continue d'avancer dans ses projets.	Certains de ses projets sont en cours.
	-La résidence seniors est terminée. Les différents professionnels de santé sont pratiquement tous installés.	
	Le 31 janvier de cette année, la commune a acheté la salle intergénérationnelle de 80 m2 et suite à un vote lors d'un conseil municipal, elle sera baptisée « Janine et Bernard Valour » en hommage à tout ce qu'ils ont apporté à notre commune.	
	-En ce qui concerne les services techniques, cela avance bien, la fin des travaux est prévue pour fin 2025.	
	-Une borne interactive a été placée devant la mairie pour faciliter les accès à tous types de documentations, de renseignements et manifestations .Celle- ci est en location.	
	-Un cours de tennis va être couvert et fermé. En effet, les conditions climatiques compliquent l'activité. (Trop venteux) La commune à obtenue une aide du département et de la région. Le bureau d'étude a été voté en conseil municipal récemment. La commune en profitera pour changer l'éclairage.	
	-Les travaux d'aménagement d'un parking sur l'ancienne propriété Vigouroux dont la commune s'était portée acquéreur devraient débuter à la fin de l'année scolaire (juillet). Ce nouveau parking devrait être opérationnel à la rentrée de septembre. Il y aura une quinzaine de places en épis.	
	Suite à l'impossibilité de réaliser la cantine et le périscolaire sur ce même terrain (dénivelé important et construction d'un bâtiment trop onéreux), l'option a été prise de construire un bâtiment (130m2)qui sera contigu à la petite salle Catherine Courbon en vue d'y accueillir la cantine et le périscolaire.	

Merci à tous pour votre implication.